

20^c Journal du Lot 20^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quelques réflexions à propos du récent Congrès socialiste. — Étrange reproche fait à la France par un journal anglais. — La fin d'une dictature.

Nous vous semblerions peut-être trop amis du paradoxe si nous disions que le parti socialiste est le plus conservateur de tous les partis. Et pourtant regardez-le agir !
Il serait plus juste d'écrire : regardez-le ne pas agir ! Beaucoup de mots, mais pas d'actes ! Voilà sa formule ! Chez lui, on est toujours en train d' « ouvrir de larges débats »... mais jamais on ne les ferme pour travailler à la réalisation. Si bien qu'il a réussi ce problème d'obtenir le minimum d'action dans le maximum de discours...
Son dernier Congrès est à cet égard le modèle du genre. Il a discuté pendant deux jours alors qu'il était décidé par avance à proclamer sa décision de ne rien faire. Participer au pouvoir serait contraire à sa doctrine. Être mis à l'épreuve du gouvernement, c'est-à-dire des faits, lui serait particulièrement dangereux. Et c'est une expérience qu'il ne veut pas affronter !
— Mais, il n'y a tout de même, pour un parti d'action, que deux positions à prendre vis-à-vis de la société : ou travailler à la réformer ou travailler à la détruire. Si l'on n'est pas pour le gouvernement, il faut être pour la Révolution !
— Très juste ! Mais c'est que précisément le parti socialiste n'est pas un parti d'action. Ainsi que je vous le disais tout à l'heure, tout s'y passe en discours. Aussi a-t-il très naturellement résolu de continuer à regarder travailler les autres pour les critiquer... La Révolution, comme le Gouvernement exige de l'activer compromettante. Ne rien faire, c'est le bon moyen de ne pas se tromper...
— Et malgré ses violences verbales le parti socialiste donne au public l'impression d'avoir peur ! Peur de lui-même et de sa capacité, peur de sa doctrine qui n'a de valeur que si on ne l'applique pas. Il faut y croire sans y toucher par crainte de la briser...
En vérité, je vous le dis, ces socialistes sont de craintifs et apeurés conservateurs... Ils conservent l'avenir, dans lequel ils se sont réfugiés par peur du présent.

Durant ces deux journées, les diverses tendances qui se partagent le parti socialiste se sont heurtées avec une telle violence que les objurgations de M. Léon Blum et ses appels à la concorde se perdaient dans le tumulte des menaces, des apostrophes, des poings tendus et des défis échangés...
Comme suprême témoignage d'amitié, la majorité a refusé à la minorité d'être représentée dans les comités directeurs du parti. En réponse, celle-ci par la voix de M. Déat, a donné lecture d'une déclaration de principes qui sonnait un peu comme une déclaration de guerre.
En suite de quoi l'on put craindre la scission. Mais les chefs de la minorité réfléchirent qu'au-delà du parti ils n'auraient plus aucun moyen de le convaincre ni aucun espoir d'en conquérir la direction...
Alors, ils sont restés.
Mais ils sont restés les armes à la main !
Et, entre ces amis qui se haïssent, la guerre va reprendre à l'intérieur même du parti déchiré par des luttes fratricides, mais qui continuera, tout de même, à nous vanter orgueilleusement, comme une preuve de supériorité, sa magnifique unité de doctrine, de pensée et de cœur...
Nous savons à quel nous en tenir !

Tandis que la Conférence de Londres continue et que les délégués discutent, les polémiques ne chôment pas. Dans son ensemble, la presse anglaise témoigne un esprit orienté vers les solutions d'accord.
Aussi est-on quelque peu surpris de la campagne menée par un important journal, le Daily Telegraph qui accuse la France de vouloir « torpiller » la Conférence.
Ses reproches sont d'ailleurs bien surprenants. Si l'on prend à ce qu'il appelle l'habileté et l'énergie de M.

Tardieu, lequel ne viserait à rien de moins qu'à une sorte de dictature de la persuasion. Voilà, par exemple, des critiques auxquelles on ne sait que répondre. Fallait-il donc pour complaire à notre confrère anglais que la France se fit représenter par quelques nigauds, incapables d'exposer leur pensée et hors d'état de défendre leurs thèses ?

Il est plus grave de prétendre, comme le fait le Daily Telegraph, que la France s'est opposée à ce que l'Italie participât aux conversations franco-anglaises. Ainsi, il tente de soulever contre nous la susceptibilité bien connue de l'opinion italienne en lui faisant croire que nous avons voulu l'humilier. Vous devinez l'effet provoqué chez nos voisins par une telle information si elle était reproduite par la presse fasciste !...
Cette gentillesse du Daily Telegraph est d'autant moins excusable que le délégué italien a refusé d'assister à ces conversations pour se réserver une complète liberté d'action et qu'il y avait été invité à la demande même de M. Tardieu.

Notre confrère anglais est mal venu ensuite à prétendre que la France cherche à faire échouer la Conférence, alors qu'il s'efforce de lui créer un obstacle de plus. Il sait bien pourtant que cette question de la parité entre les flottes de France et d'Italie sera l'une des plus difficiles à régler. Et ce n'est pas sa manœuvre de division qui nous y aidera !...
Le général Primo de Rivera vient de quitter le pouvoir. On dit que c'est de peur que le pouvoir ne le quitte. Toujours est-il que sa chute n'a pas été un renversement. Il est tombé de lui-même. On ne le chasse pas ; il s'en va. Et « ce grand peuple espagnol aux membres énervés », comme dit Ruy Blas, ne semble pas attacher beaucoup plus d'importance au départ du Dictateur qu'il n'en ajoutait à son arrivée !...
Tout lui est égal. Il n'a d'autre souci que celui de sa vie quotidienne. Que le dictateur s'incruste ou qu'il parte, peu lui chaut, puisque sa misère reste...
Il faut voir maintenant ce qui va se passer et si l'Espagne ne va pas rentrer dans une ère de troubles... Et cette incertitude du lendemain le plus immédiat n'est pas un éloge du gouvernement qui vient de prendre fin et qui, pendant 7 ans de pouvoir absolu, n'a même pas su préparer sa succession...
Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

« A TEMPÉRAMENT »

Je viens de découvrir une annonce, qui n'est certes pas stupéfiante — car rien n'est aujourd'hui stupéfiant — mais devant laquelle tout de même on éprouve une petite secousse, vite réprimée par un sourire. La voici :

« Divorces à crédit. Payables par mensualités. S'adresser à... »
Le crédit avait à peu près disparu dans les premières années d'après-guerre. Personne n'étant sûr du lendemain, chacun dépensait avec zèle les francs-papier qu'il possédait. Et tout le monde payait comptant. C'est alors qu'on eut pu coller partout l'affiche illustrée, célèbre jadis autant que fallacieuse, où l'on proclamait à l'usage des mauvais débiteurs : « Crédit est mort et entermé... »

« Crédit était mort en effet dans les premières années d'après-guerre, tué par l'instabilité de la monnaie. Le voici ressuscité et plus allègre que jamais. Crédit est sorti de son tombeau provisoire, en même temps que l'épargne. Partout on offre des fourrures, des manteaux somptueux, des livres de luxe, des meubles, des maisons et même de simples complets, à crédit, payables par mensualités... »

Mais il manquait quelque chose à la liste, quelque chose de nouveau pour caractériser notre époque. Au manteau d'arlequin de Crédit, on a ajouté le divorce, le divorce à l'usage de tous, même sans l'assistance judiciaire, le divorce que l'on peut acheter sans s'en apercevoir que le versement d'une petite somme insignifiante chaque mois, le divorce payable comme un appareil de T. S. F. ou un phonographe dernier modèle.

A la vérité, il y aurait mieux encore. Il y aurait le divorce presque gratuit et ultra-rapide, comme on le pratique au pays des Soviets où l'on peut en 24 heures se marier et divorcer trois fois. Mais il nous reste quelques préjugés... Nous n'en sommes qu'au divorce à tempé-

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de l'après-midi, la Chambre discute le budget des Colonies. M. Brunet s'élève contre les charges fiscales qui pèsent sur les colons d'outre-mer, sans que leurs assemblées respectives soient consultées préalablement. M. Ostrey parle de la stabilisation de la piastre indochinoise et des charges militaires qui sont imposées à l'Indochine.

M. Varenne dit l'effort qui a été fait par la France pour ses colonies indochinoises. Mais tout n'a pas été fait.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Au groupe radical socialiste

Le groupe radical et radical-socialiste, réuni mardi matin, sous la présidence de M. Chaumonts, a examiné la question des assurances sociales dans un débat auquel ont pris part MM. Durafour, Chaumonts, Léon Meyer, Gratien, Nogaro, Dalimier, Jouffraut.

Une commission spéciale a été désignée pour l'étude des divers problèmes se rattachant à la question.

Dans les couloirs, un membre du groupe radical socialiste a déclaré qu'au cours de cette réunion, le groupe s'était occupé de la proposition de résolution déposée par les socialistes sur les assurances sociales. Cette proposition demande l'application immédiate le 5 février de la loi sur les assurances sociales et le vote d'un crédit spécial de 500 millions.

Au sujet de la Sarre

Une nouvelle conversation a eu lieu lundi entre les délégations française et allemande au sujet de la Sarre.

La première sous-commission, celle des mines, se réunira dans quelques jours.

Un général russe a disparu

Le général Koutepoff, président de l'Association de toutes les organisations militaires des Russes émigrés — tel est son titre officiel — et chef effectif de tous les militaires émigrés à l'étranger (ce titre lui a été conféré par le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, mourant, qui l'a désigné comme son successeur), vient de disparaître dans des conditions mystérieuses.

Dimanche, il partait de son domicile, rue Rousselet, pour se rendre à une réunion de militaires russes. Or, il n'y a pas paru. Depuis lors, toutes les recherches faites dans les commissariats et les hôpitaux ont été vaines. On ignore totalement ce qu'est devenu le général Koutepoff.

On croit qu'il a été enlevé par les bolcheviks.

En Espagne

Les conseils de toutes les circonscriptions militaires d'Espagne se sont réunis sous la présidence des capitaines-généraux avec l'assistance des généraux et des colonels des garnisons, dans le but d'émettre un avis sur la question de confiance posée par le général Primo de Rivera dans sa note publiée dimanche.

Une note officielle communiquée à la presse dit que, tant que les résultats de la consultation des capitaines généraux par le général Primo de Rivera ne seront pas connus, le bureau de presse officiel refusera l'autorisation aux journaux de publier des commentaires à ce sujet.

Lorsque les résultats seront connus, ajoute la note, le général Primo de Rivera les communiquera au pays avec sa clarté et sa sincérité habituelles.

Des félicitations à l'ex-empereur

Selon le Lokal Anzeiger, le docteur Hugenberg a adressé, au nom du parti nationaliste, un télégramme de félicitations à l'ex-empereur Guillaume II, à l'occasion de son 71^e anniversaire.

Le groupe nationaliste de la Diète a également transmis des vœux à l'exilé de Doorn.

En Angleterre

Une fois de plus, le gouvernement a été battu hier à la Chambre des lords qui a voté, par 36 voix contre 10, un amendement au nouveau bill de la circulation, auquel s'opposait le porte-parole du cabinet.

Doux pays !

Quinze chefs d'une secte religieuse, dont les membres s'intitulent les « Croisés blancs », ont été condamnés à mort en Russie et passés par les armes pour avoir dénoncé le gouvernement des soviets comme étant antichrétien.

3.000 ans avant notre ère

M. Allan Rowe, directeur de l'expédition scientifique envoyée par l'Université de Pennsylvanie en Égypte, vient de mander qu'il a découvert une galerie sépulcrale comprenant un tombeau principal bordé d'autres tombes.

On croit que cette galerie date du temps de première dynastie. On ignore encore la dépouille de quel personnage occupe le tombeau central qui date de 3.000 ans avant notre ère.

EN PEU DE MOTS...

— Un projet de loi portant l'unification des poids et mesures et l'adoption du système métrique, est déposé au Parlement de Turquie.

— On annonce la mort de M. Vilar, ancien sénateur des Pyrénées-Orientales.

— Trois bateaux de pêche ont fait naufrage, pendant une tempête, sur la côte de Galles. Les 40 hommes qui composaient les équipages ont péri.

— Le police a découvert, à Nuremberg, une importante officine de fabrication de fausse monnaie.

— Les dépouilles des aviateurs Lassalle, Ribard, Falot, qui périrent en Tripolitaine, arriveront à Paris, le 31 janvier.

NOS ÉCHOS

Oh ! ces enfants !
C'est une petite fille terrible, et qui a déjà mis ses parents dans plus d'une situation embarrassante. La voici, en visite, dans un salon plein de monde ; elle joue tranquillement sur le tapis, comme on joue à 4 ans, c'est-à-dire sans s'occuper le moins du monde de ce qui se passe autour d'elle. Maman bavarde à droite et à gauche, très élégante, très coquette, délicieuse.

Soudain on entend une petite voix aiguë :
— Maman, pipi !
La jeune femme rougit jusqu'aux oreilles, s'excuse, prend sa fille et, aimablement guidée par la maîtresse de maison, l'emmène aux petits coins où, naturellement, on la laisse seule avec sa fille.

Quelques instants.
Maman et fille font leur rentrée, la première encore un peu rose, la seconde de parfaitement satisfaites. Les traits se reposent, si satisfait qu'elle s'écrie, avec le bonheur du devoir accompli :
— Voilà ! j'ai fait pipi — et maman aussi.

Pauvre maman !
Se débrouiller.

C'est une scène assez étonnante, et que nous vaut la durée des temps, que celle qui se passe journellement près d'Asnières et de Levallois où l'industrie de l'automobile est particulièrement en faveur :
Assis et que vous arrêtez votre voiture pour descendre, un jeune homme se précipite et vous fait immédiatement des offres de service, pour que vous achetiez une ingénieuse petite cyl, pour dévissier les boudgies de votre moteur.

Et cette offre est ainsi présentée :
« Vous voyez, monsieur, je suis étudiant romain » — le vendeur exhibe une carte rouge — « je vends cet article pour me permettre de poursuivre mes études, car ma famille n'est pas assez riche pour en assurer les frais... »
Rares sont les clients qui n'achètent pas pour aider l'étudiant qui en quelques heures réalise ainsi un petit pécule.

C'est encore là un des côtés de la vie compliquée et difficile que nous menons. Il faut savoir se débrouiller et naturellement, conclut l'Echo de Paris, c'est toujours au plus malin.

Longues phrases.

Un de nos confrères relevait ces jours-ci, dans le dernier roman de Blaise Cendrars, Dan Yack, une phrase de cinquante-deux lignes. En ces cinquante-deux lignes, tient toute l'histoire, passée, présente, et future de la Nouvelle-Zélande. Ce qui, avouons-le, est à la fois un record de longueur et de concision.

Un record de longueur, pas tout à fait cependant : Blaise Cendrars est battu, de loin, par Charles Péguy dont une phrase (Notre Patrie, édition de la N. R. F.) commence, sauf erreur, à la page 13 et finit à la page 31, soit 441 lignes et, à la moyenne — moyenne normale — de sept mots à la ligne, plus de trois mille mots. Péguy avait d'ailleurs déjà écrit dans La Résurrection des corps une phrase qui ne comptait pas moins de deux mille quatre cent quarante-neuf mots, émaillés de cent quatorze « quand ».

FAÇONS DE VOIR ET MANIÈRES DE PENSER

DE L'AME AU VISAGE

Ce n'est guère la mode, dans les romans nouveaux, de décrire avec minutie le teint, les yeux, la bouche et le nez des personnages. On passe à côté du visage, et l'on va directement à l'âme ou, si l'on peut, à l'inconscient qui n'est point, vous le devinez, logé entre le front et le menton. D'ailleurs, les inventaires de physiognomies sont monotones. Vous croiriez lire la colonne gauche d'un vocabulaire bilingue : les sourcils — the eyebrows, la joue — the cheek, la lèvre — the lip... Un écrivain soigneux tremble de glisser au banal. Quel désespoir, quand on veut peindre de la sorte une jolie femme !

Et qui croit encore à la physiognomonie ? A Lavater, comme Balzac ? Qui s'imaginerait qu'il y ait un parallélisme préétabli entre la figure et l'esprit ? La seule certitude, c'est que la pensée, le long de la vie, modèle peu à peu le visage. L'habitude de rêver ou de rire, de commander ou de craindre, d'être attentif ou distrait, de regarder passionnément, comme un peintre, de goûter avec délices, s'imprime dans les muscles, resculptent les traits d'un visage. Ce n'est point parce qu'on a la lèvre épaisse et frémissante qu'on est gourmand : c'est parce qu'on est sensuel que la bouche se gonfle et semble appeler le plaisir. L'étude des physiognomies ne peut servir que de contrôle à l'étude des caractères. C'est un jeu. Amusant, du reste, et auquel on va peut-être revenir.

Un observateur intelligent, opiniâtre, M. Pierre Abraham, publie un livre, Figures, où il analyse et interprète une trentaine de portraits. Quand il déclare que c'étaient pour lui des images anonymes, on le croit, certes ; mais on est un peu surpris qu'un homme si cultivé, qui a dû feuilleter bien des livres, ne reconnaisse pas tout soudain Jean-Jacques jeune et Michelet vieux... Qu'il en soit persuadé : son inconscient se le rappelle pour lui, et c'est lui qui l'a guidé dans certaines appréciations particulièrement justes et pénétrantes.

Ce divertissement n'exige pas une grosse mise de fonds. Des reproductions de gravures, bustes ou peintures, de photographies, et un bout de carton qu'on promène sur le visage pour le diviser en régions. Il arrive, en effet, que les parties symétriques d'une même tête aient des expressions très différentes. Ainsi, l'œil gauche de Lamarek garde, sur le tard, la vivacité et la malice de la jeunesse, tandis que le droit paraît triste, alourdi, fatigué. De même, l'œil droit de Péguy, observé de curiosité, brille de la joie d'observer ; et, sur le même portrait, l'œil gauche n'exprime que la nonchalance, une ironie dégoûtée, et le découragement. Cela ne prouve pas grand-chose, s'il s'agit d'un portrait peint ; car le peintre n'a pas

Et comment ne rappellerait-on pas, puisque nous en sommes aux longues phrases, les vingt-cinq vers de La Maison du Berger, qui se suivent sans un seul point.

Le peintre et le roi...

Il y a mille anecdotes sur le grand peintre Henri de Groux, l'auteur du fameux Christ aux outrages, qui vient de mourir à Cannes.

En voici une, que rapporte l'Echo de Paris. C'était vers 1900, Léopold II regnant, H. de Groux avait organisé à Bruxelles une exposition de ses œuvres. Le roi, bien que n'aimant ni le peintre ni ses œuvres, avait pourtant accepté d'inaugurer l'exposition.

Henri de Groux reçut fort courtoisement le souverain et se mit en devoir de lui montrer ses toiles ; Léopold II examinait, ne disant rien. Enfin, se retournant vers l'artiste, il lui dit :
— J'ai bien connu votre père, monsieur ; c'était un bien grand peintre !

— Alors, H. de Groux, tout à trac :
— Oui, sire, c'était du temps de Sa Majesté votre père, qui était un bien grand roi !

modèle les deux moitiés du visage à la même séance, et les pensées du modèle ont pu changer. Mais s'il s'agit d'une photographie, l'explication sera plus subtile. Ne peut-on dire que l'un des côtés, mieux soumis à la volonté, et dont les muscles plus exercés, plus souples, obéissent mieux, exprime ce que l'homme veut paraître, et le flatte, tandis que l'autre côté, plus paresseux ou moins surveillé, garde l'expression naturelle, habituelle, — et ne sait pas mentir ? La plupart des gens ne regardent que d'un œil, et leur physiognomie ne travaille que d'un côté.

M. Abraham se méfie des portraits du dix-huitième siècle, qui offrent « un caractère d'affabilité souriante, lassant comme une sucrerie ». Il a raison. Mais tout n'est pas mensonge dans les sourires Louis XV. Le désir sincère d'être aimable adoucit vraiment les caractères. Chaque membre de cette société polie, délicate, avait du plaisir à se gêner, pour mettre les autres mieux à l'aise.

Dans les travaux physiognomiques, la qualité des documents, leur précision, ont une importance capitale. Cela irait sans dire... Je ne sais si notre époque légèra des documents très véridiques aux analystes de l'avenir. Nous avons de grands portraitistes. Mais ils sont rares et, surtout, pour des raisons esthétiques, disent-ils, ils n'ont plus cette curiosité ardente des moindres détails d'un visage, cet amour de l'arrêté et du précis que les psychologues admirent dans les dessins d'un Holbein ou d'un Direr, dans les peintures d'un Vinci, d'un Raphaël ou d'un Franz Hals. Il leur arrive de sacrifier les marques, les chères et inestimables marques que l'âme a lentement imprimées sur un visage, aux jeux de l'atmosphère et aux mirages de la lumière... Pour quelques-uns, une tête humaine fait partie d'une courbe, d'une silhouette décorative, telle la pointe recourbée d'une feuille d'acanthe à l'angle d'un chapiteau. Ceux qui voudront scruter les visages d'aujourd'hui, ceux des femmes notamment, n'auront que des matériaux légers et fondants.

Pour leur malheur, voici les photographes contaminés par les mêmes doctrines. Les brutales photographies du dix-neuvième siècle étaient excellentes. On possède des Hugo, des Littré, des Taine, des Renan admirables. Maintenant, le pinceau à retouche efface les traces de la vie et de la réflexion ; celles mêmes de la divine souffrance. Et les virtuoses de la chambre obscure nous soutiennent — c'est à mourir de rire — que le flou est un effet de l'art. C'est tout bêtement l'effet d'un tour de plus ou de moins à la vis de mise au point.

Si la physiognomonie, outre qu'elle vaudrait autant pour l'entraînement des esprits que l'étude des mots croisés, nous délivrait du vague, — du vague, que vous haïssez tant, ô Valléry ! — du vague dans le dessin et dans la photographie, ce serait déjà une revanche, une petite revanche de la raison. [Du Temps]. — R. K.

Une précision nécessaire.

— Oui, monsieur l'examineur, mon fils doit subir prochainement l'examen du baccalauréat, mais je dois vous dire qu'il est atteint d'une sorte d'infirmité... d'une timidité exceptionnelle ; il sait très bien tout ce qu'on lui demandera... mais il est si timide que... et alors...
L'examineur, avec un sourire qui révèle autant de bonté que d'expérience :
« Et en quoi est-il particulièrement timide, chère madame ? »
— La maman vivement :
« En grec, monsieur. »

Entraînement.

On sait que, pour enregistrer les films parlants, le plus grand silence est de rigueur autour de la scène, afin d'éviter tous les bruits parasites. Emil Jennings, un soir, rentrait du studio chez lui, accompagné d'un ami. L'ami s'étonnait du mutisme de Jennings, qui se montre d'habitude fort loquace.
— Eh bien ! Emil, lui dit-il, qu'est-ce tu as donc aujourd'hui ?
— Chut, répond Jennings. Je suis en train de m'entraîner pour un prochain film parlant...
Le Lisvua.

Chronique du Lot

Plétons, Automobiles, Voitures !

Ceci se passe, sur la route de Larroque-des-Arcs, à 300 mètres de la côte des Evêques. On aperçoit, déjà, au tournant du chemin, dont la courbe se rétrécit, les vestiges du château moyennageux.

Un promeneur, qui prit part à l'incident en racontant les détails.

Il suivait la route, lorsque, tout à coup, un bolide le frôla, l'enveloppe d'un tourbillon de poussière et le déplacement d'air envoya au loin son superbe chapeau « qu'il étrennait ».

« Brute, bandit, scélérat, tu peux te casser la figure, je n'irai pas te ramasser. »

Mais voici qu'au tournant, débouche une voiture. Aura-t-elle le temps d'éviter ce fou ? Et le promeneur entend, aussitôt un bruit de verre brisé, des cris, des hurlements. L'auto qui avait disparu, fait machine arrière, revient vers le voiturier et l'injurie copieusement.

Que s'était-il passé ?

Avec une rapide présence d'esprit, le paysan avait réussi à éviter l'auto, se collant presque contre le rocher de la route, mais au passage, d'un coup de manche de fouet, il avait réduit en miettes la glace de l'auto.

« Monsieur, dit le chauffeur au promeneur, je vous prends à témoin, que ce voiturier m'a insulté et a brisé mon pare-brise. »

« Et il a eu raison, répondit le promeneur, car vous êtes une brute, un fou. Vous avez failli m'écrabouiller, il y a une minute. Voyez mon vêtement. Je prends le numéro de votre voiture et je suis prêt à servir de témoin à Monsieur le voiturier ! »

Ahurissement du chauffeur et surtout du voiturier qui, lui, ne s'attendait pas à l'apparition subite de ce défenseur !

« Faites demi-tour, ajouta le promeneur, suivez-moi. Je retourne à Cahors dans la carriole du paysan, faites votre déclaration de bris et de violence. Je ferai la mienne. A votre disposition. »

Le chauffeur qui, sans doute, n'avait pas la conscience très tranquille, lança une nouvelle injure, mais il ne se rendit pas au bureau de police ! !

A la Chambre

Dans la liste des candidats aux grandes commissions permanentes de la Chambre, nous relevons les noms de M. Malvy, à la Commission des finances, et de M. Delpont, à la Commission de législation civile et criminelle.

Au Sénat

Dans la liste des candidats aux commissions générales du Sénat, nous relevons le nom de M. Fontanille, à la Commission de l'Agriculture et de M. Loubet, à la Commission des travaux publics.

Armée de réserve

Par décision ministérielle du 23 janvier 1930, MM. les lieutenants Camurac et Duffour, sont mis hors cadres, et affectés à la 17^e région.

Gendarmerie

M. Carcassès, stagiaire au peloton mobile de gendarmerie à Bacarrat (Meurthe-et-Moselle) est affecté à la brigade de gendarmerie de Salvia.

P. T. T.

Mlle Gose, receveuse de 6^e classe des P. T. T., à Bretenoux, est élevée sur place à la 5^e classe.

Les volailles françaises sur le marché anglais

A la veille des fêtes de Noël, la Compagnie d'Orléans a organisé, avec un plein succès, au profit des producteurs et expéditeurs des régions desservies par son réseau, une visite des marchés aux volailles de Londres.

Les voyageurs ont pu se rendre compte de visu des quantités considérables de dindons, qui, à cette époque de l'année, arrivent sur ces marchés, non seulement d'Angleterre, d'Irlande et de France, mais encore de régions plus lointaines, Italie, Yougoslavie, Russie, etc.

La mission s'est attachée, en particulier, à étudier les efforts faits par ces différents pays pour réaliser les meilleurs prix de vente, d'une part en améliorant l'élevage et l'engraissement de cette volaille, d'autre part en apportant tous les soins désirables pour assurer sa bonne présentation par des classements judicieux en lots commerciaux, dans des emballages appropriés.

Les membres de la mission se sont convaincus du bien fondé des recommandations faites au récent Congrès de Châteauneuf, c'est-à-dire de l'intérêt qui s'attache au classement des volailles, suivant le sexe, le poids, l'engraissement (types standards), en lots bien définis, présentés dans des emballages adaptés comme dimensions, épaisseurs des bois et condition d'aération.

La Compagnie d'Orléans, à qui revient l'initiative du « Premier Congrès national de la Standardisation des fruits et primeurs », qui va se tenir, en novembre prochain, à Paris, envisage dès à présent, une manifestation analogue, destinée à fixer les caractéristiques de l'exportation des différents produits de nos basses-cours.

Subventions diverses

M. le Ministre de l'Instruction Publique a adressé les lettres suivantes à M. de Monzie.

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur le projet scolaire présenté par la commune de Lherm.

« J'ai l'honneur de vous informer que je viens de donner mon approbation à ce projet, et que la participation de l'Etat a été fixée à 12.025 fr. par décision du 30 décembre 1929.

« Je suis heureux d'avoir pu secondar ainsi l'intérêt que vous portez à cette commune, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre...

Le Ministre de l'Instruction Publique, MARRAUD. »

D'autre part, M. de Monzie a reçu la lettre suivante de M. le Ministre de l'Agriculture.

« Paris, le 21 janvier 1930.

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par le Syndicat de Castelnaud-Montratiat en vue de l'exécution d'un projet de réseau rural de distribution d'énergie électrique.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à ce Syndicat une 2^e et dernière tranche de subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 399.581 francs, le maximum de cette subvention fixé à 699.581 francs par ma décision du 12 septembre 1929 étant ainsi atteint.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture. »

Avis aux pensionnés de la guerre

Le ministre des Pensions communique la note suivante :

Les Services du ministère des Pensions reçoivent souvent des lettres de protestation contre le fait qu'il n'aurait pas été répondu à des communications antérieures.

Or, il arrive fréquemment que les lettres de protestation, pas plus d'ailleurs que celles qui les précèdent, ne contiennent les indications qui permettent de répondre. Il y manque tantôt le nom de la personne qui écrit, tantôt son adresse, parfois même les deux.

Le ministre des Pensions, pour éviter le retour de tels inconvénients, ne peut que recommander à ses correspondants de ne pas omettre d'indiquer leur nom et leur adresse et de manière lisible.

Incorporation dans les escadrons d'auto-mitrailleuses de cavalerie

Un certain nombre de spécialistes en automobiles nécessaires à la cavalerie seront incorporés à chaque contingent dans les escadrons d'auto-mitrailleuses de cavalerie. Le centre d'instruction des auto-mitrailleuses de Saumur, et les Bataillons de Dragons portés, pour l'entretien du matériel spécial à ces formations (auto-mitrailleuses à chenilles et véhicules automobiles des Dragons portés).

Les jeunes gens du prochain contingent à incorporer qui exercent la profession d'ouvriers spécialistes en automobiles peuvent, s'ils désirent être affectés dans une des formations visées ci-dessus, adresser immédiatement au Ministre (2^e Direction, Bureau de la cavalerie), une demande mentionnant leur adresse et leur bureau de Recrutement, accompagnée d'un certificat d'aptitude professionnelle ou de titres contrôlés, justifiant leur spécialité.

Un Concours pour l'emploi de Commis des Indirectes

Un concours pour l'emploi de Commis (sexe masculin) des Contributions Indirectes aura lieu le 15 mai 1930.

Le nombre des places mises au concours est fixé à 300.

Ne pourront prendre part aux épreuves que les candidats ayant accompli leur service militaire à la date du concours et âgés de moins de 30 ans au 1^{er} janvier 1930.

Les conditions générales du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 5 août 1929, publié au Journal Officiel du 9 du même mois.

Les candidats pourront s'adresser pour tous renseignements (pièces à fournir, programme, etc...) au Directeur des Contributions Indirectes de leur département.

Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 15 mars 1930.

Menaces

Une enquête avait été faite au sujet de deux affaires concernant les sieurs D..., 37 ans, de St-Martin-de-Verdès et C..., de Bagat, pour menaces.

Mais ces deux affaires n'auront pas de suites.

Vol d'un pin

Un propriétaire de Masclat a déposé une plainte pour vol d'un pin d'une valeur de 60 francs.

Après enquête, l'auteur de ce vol est un sieur L..., père de 11 enfants.

Le Chêne du Quercy

La Société « Le Chêne du Quercy » donnera une grande matinée, dans les Salons des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, le dimanche, 2 février 1930, à 14 heures ; cette fête comportera :

1^o un grand concert avec les concours d'artistes réputés ; 2^o Bal à grand orchestre.

Tous les originaires du Lot à Paris sont priés de se rendre à cette belle manifestation.

Les étrangers à ce département, qui désirent se rendre compte comment on s'amuse à cette Société et qui désirent passer une agréable après-midi, sont assurés d'y trouver le meilleur accueil.

Le Comité des Fêtes.

Un examen qui va disparaître

Aux termes d'un décret du 23 mai 1929, les instituteurs et institutrices des lycées, collèges et cours secondaires doivent être choisis parmi les instituteurs et institutrices titulaires du cadre départemental et sont nommés par le préfet sur la proposition de l'inspecteur d'académie. Il en résulte que l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement des classes primaires dans les lycées et collèges de jeunes filles est désormais sans objet.

Néanmoins, pour éviter de léser les aspirantes qui ont déjà commencé leur préparation, une session s'ouvrira cette année, le 12 mai, et un concours de liquidation est à prévoir en 1931. Et puis, ce sera fini.

Société des Etudes du Lot

Présidence de M. le chanoine Foissac

Séance du 18 novembre 1929

Sont présents : MM. Calmon, Laubat, Buit, Lambot, Lucie, Sol, Lescur, Daymard, Guilhamon, Foissac, Bergon, Rajade.

Dans la « Revue Religieuse », M. de Valon vient de publier une étude sur « La Tradition à Rocamadour et son influence sur la célébrité du pèlerinage ».

M. Guilhamon, dépliant les publications reçues, signale dans le Bulletin de la Corrèze une étude sur « les droits seigneuriaux dans le Limousin ».

M. l'abbé Sol donne d'intéressants détails sur la fondation des premières maisons de Dames Blanches, dans le Lot. La supérieure de la maison de Picpus fit connaître cette Congrégation à l'évêque de Grinville, qui fonda, avec une supérieure, venue de Mende, la maison de Cahors, le 4 juillet 1803.

Cette maison, que dirigea longtemps la mère Henriette, est jusqu'à 32 personnes, dont 12 pensionnaires. Elle fut fermée en 1899, par manque de personnel.

M. Guilhamon donne lecture d'un extrait des mémoires de Puniat de Montfort, inspecteur général du génie sous Louis-Philippe, qui développe l'opinion de Louis XVI sur l'émigration.

M. Calmon fait connaître que l'église St-Baslemy vient d'être mise sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

On signale un article, paru dans le Temps, très élogieux pour notre distingué compatriote, M. Philippe Gaubert.

M. Calmon signale dans le guide de Souillac, de M. Védère, une curieuse étymologie du mot Souillac.

La Compagnie félicite M. Rajade de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. le chanoine Foissac a retrouvé le livre des âmes pour la paroisse de Bretenoux, en 1691. Bretenoux avait alors 363 habitants et on y comptait 26 familles de 4 personnes.

Il donne également connaissance d'une généalogie des Murat de Montail d'Assier.

M. le chanoine Foissac a trouvé un document, où il est question qu'à Quisac, un certain Jean Rozières, mourut en 1725, une bulle du pape Etienne II, de 752, permettant de faire les services religieux à Sonac, Lintillac et Dournes.

Il donne également connaissance d'une généalogie des de Beaufort, depuis 1283 jusqu'au xx^e siècle.

Il a retrouvé la liste curieuse de certains ouvrages donnés en 1395 au collège Pèlerin par l'évêque de Bazas.

M. Daymard donne connaissance de deux actes notariés, passés à Cahors, le 1^{er} et le 2^e novembre 1726, relatifs à l'admission du sieur Tissandier, dans la confrérie des maîtres cordonniers de cette ville, dite de St-Crépin.

Il dit que cette admission est faite par les deux baillifs anciens et les deux baillifs modernes de la dite confrérie ; que le dit Tissandier doit payer un droit d'entrée à la confrérie et aux consuls ; qu'enfin, le nombre des maîtres est fixé par la déclaration du Roi.

Le second acte, du 4 septembre 1737, est un contrat d'apprentissage, par lequel le sieur Tissandier, maître cordonnier, s'engage à enseigner son métier pendant deux ans, au sieur Catholie, en lui fournissant les outils nécessaires, le tablier et la nourriture ; pour cette dernière, Catholie lui paiera 120 livres suivant l'usage.

AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches fêtes et veilles de fêtes

Grand Bal

AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU DIMANCHE 2 FÉVRIER

1. Souvenir de MARANS, P. R. Delbecq
2. Poupée blonde. (Valse de Concert) 1^{re} audition
3. Sérénade de Gillofin
4. La Petite mariée (Fantaisie sur l'opérette) 1^{re} audition
5. Villefranche, P. R. Lecocq Popy

de 15 à 16 h.

Allées Fénelon

CAHORS

LA CONFÉRENCE DE M. DE MONZIE

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu de la conférence faite aux « Amis du Beau Vieux Quercy » par M. de Monzie.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 1930

Le Conseil municipal s'est réuni mardi soir.

La séance a été ouverte à 9 h. 1/2, sous la présidence de M. de Monzie. Tous les conseillers étaient présents.

Avis favorable est donné à une demande de sursis d'incorporation et à des demandes d'allocation pour soutien de famille.

M. Céliari, ayant acheté un terrain au cimetière demande à la ville de reprendre ce terrain. Adopté.

Renvoyée à la Commission des Finances une demande de subvention pour la création de jeux scolaires, et une autre en faveur de l'« Amicale des enfants du Quercy », en Algérie.

Le Conseil s'entretient de l'éclairage et formule l'avis qu'il fonctionne depuis quelque temps de façon plutôt défectueuse.

Mme Lafargue, directrice de l'Ecole publique de la rue Wilson, adresse une demande en vue de l'organisation d'un internat au Cours Complémentaire de ladite école. Mais il faut trouver les locaux pour loger les pensionnaires. M. de Monzie indique qu'il y a un moyen, c'est d'obtenir que les pensionnaires du Cours Complémentaire soient logées au Lycée Clément-Marot.

Aussi bien, M. de Monzie fait connaître que des démarches sont faites pour que les élèves de l'Ecole normale du Lot, à Rodez, soient ramenés à Cahors et logés au lycée Gambetta.

Il ajoute que les directrices du Lycée Clément-Marot et du Cours Complémentaire de la rue Wilson, sont d'accord pour que le projet de l'internat du Cours Complémentaire soit réalisé. D'autre part, le budget de la Ville trouvera son compte à cette organisation.

Le Conseil émet donc le vœu que l'Administration de l'Enseignement secondaire accepte comme internes au Lycée Clément-Marot les élèves du Cours Complémentaire de l'école de la rue Wilson, qui, étrangers à la ville, acceptent de faire les frais de l'internat au prix fixé actuellement.

Le Conseil prie M. l'inspecteur d'Académie de bien vouloir faire obtenir satisfaction à la demande adressée par la Directrice du Cours Complémentaire.

M. de Monzie fait connaître que toutes les dispositions ont été prises au sujet du mur de l'établissement des Dames de la Miséricorde, rue de la Banque, qui menaçait ruine. Il n'y a plus de danger.

M. Courneud demande que le téléphone soit installé à l'Ecole Primaire Supérieure de Cahors. Adopté.

La pension de Mme Meyzen, veuve d'un agent de police, est liquidée à la somme de 2.075 fr. 50.

M. Paubert propose de fixer à la somme de 9.600 francs, à dater du 1^{er} octobre 1929, la pension de retraite de M. Dablanc, ancien secrétaire général de la Mairie.

M. Gibert trouve que cette somme est exagérée. M. Dablanc n'ayant que 10 ans de services à la mairie.

Il propose de lui accorder les 10 trentièmes, soit 3.200 francs et il demande que le Conseil se prononce sur sa motion, au scrutin public.

M. de Monzie fait observer que M. Dablanc a été obligé de quitter ses fonctions en raison de son état de santé, ainsi que l'établit un certificat médical.

La proposition de M. Gibert est mise aux voix et est repoussée. Les conclusions du rapport de M. Paubert sont adoptées.

M. Vidaillet donne communication d'un rapport relatif à la demande de pension formulée par M. Peyridieu, ancien employé d'octroi.

Il propose d'accorder à M. Peyridieu le remboursement avec intérêts compris des retenues qu'il a subies pendant ses 10 ans de services sur son traitement, soit la somme de 2.600 fr. Adopté.

M. Caillaud demande que l'on procède le plus tôt possible à l'aménagement du quai Cavaignac.

M. Calvet fait connaître que l'inspection médicale dans les écoles publiques de Cahors, est organisée et fonctionnera dès le 1^{er} février.

Les enfants seront examinés, pesés, toisés et les parents renseignés de façon précise sur l'état général des enfants.

M. Ferando se fait l'interprète du Conseil municipal, en adressant à M. le Docteur Rougier des félicitations sur son élection comme vice-président du Conseil général du Lot.

M. Paubert dépose le vœu tendant à ce qu'un additif soit ajouté à la loi concernant l'allocation donnée aux enfants des fonctionnaires, pour accorder le même traitement aux enfants nés de filles-mères.

Mais en attendant le vote de cet additif, M. Paubert propose d'allouer un complément de secours de 25 francs par mois à chacune des filles-mères bénéficiant du secours temporaire de la loi de 1904, dont l'enfant est né sur le territoire de la commune de Cahors, et ce, pendant les 5 premières années.

Ce serait un crédit d'environ 300 francs.

Renvoyé à la Commission des Finances.

M. Gayet fait connaître qu'il a reçu la visite du représentant de la Société Bernheim, qui s'occupe d'achat de terrains et de constructions de maisons à bon marché.

Ce représentant a déclaré que la Société allait acheter les jardins Carrie où se trouve l'Arc de Diane et qu'elle demande 50.000 francs à la ville, à titre de subvention pour cession du terrain qui permettra aux visiteurs de se rendre à l'Arc de Diane. L'Arc de Diane est classé comme monument historique.

Le Conseil renvoie cette proposition à la Commission des Finances.

Le Conseil décide de nommer M. Pélassié, brigadier d'octroi, en remplacement de M. Fénelon, préposé, admis à la retraite.

M. Valéry est nommé brigadier. La séance est levée à 10 h. 3/4.

Amicale des originaires de la Dordogne

C'est le mardi 4 février à 9 heures du soir qu'aura lieu la soirée dansante offerte par les membres de l'Amicale à leurs amis dans la magnifique salle du Palais des Fêtes.

Il est rappelé aux membres qu'ils auront à leur disposition 3 cartes d'entrée gratuite pour leurs amis. Ces cartes devront être retirées avant le lundi 3 février chez le Secrétaire M. Barret ou chez M. Calès, Président de la Commission des Fêtes.

Rien ne sera négligé pour que cette première soirée offerte par les Dordogniens soit des mieux réussies. Un orchestre de choix pris parmi les meilleurs musiciens de Cahors sous l'habile direction de M. Calès fera danser les couples jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le Secrétaire.

Chronique des Théâtres

Le trou dans le mur

S'il vous plaît de vous délasser, d'aller rire franchement à un vaudeville dans la bonne vieille formule d'autrefois, un vaudeville fourmillant de quiproquos et de drôleries, courez voir Le Trou dans le Mur que les Tournées Ch. Barret nous donneront pour leur prochain spectacle du Cycle avec une distribution de premier ordre le vendredi 31 janvier au théâtre Municipal.

L'auteur, M. Yves Mirande est maître dans l'art d'accumuler les situations comiques qui se succèdent et rebondissent perpétuellement dans un feu d'artifice de mots d'esprits les plus fins, les plus parisiens.

Les aventures de l'avocat sans cause, qui trouve sous la couverture d'un vieux livre l'indication d'une cachette qui renferme un trésor sont des plus follement divertissantes.

Tous les amateurs de pièces gaies et les autres voudront voir comment un débrouillard peut toujours faire son « trou » dans la vie.

Une petite main qui se place

Une grosse nouveauté théâtrale qui ne va pas manquer de faire une égale impression parmi les fanatiques de l'Ecran : Marcel Lévesque, le célèbre créateur au Cinéma du légendaire Cocotins de Julex, va prochainement passer dans notre ville où il donnera un grand gala Sacha Guity. Il paraîtra, suivant la formule consacrée, en chair et en os, dans Une Petite Main qui se place, comédie de Sacha Guity, si précieuse à faire valoir toutes ses irrésistibles qualités de fantaisie et d'humour. Voilà une joyeuse soirée en perspective. Nous en reparlerons.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Réunion des joueurs et de la Commission de rugby vendredi 31 janvier, à 8 h. 30, au siège, Café Tivoli. Présence indispensable.

A CAZALS

Association. — Dimanche 26 janvier, l'U. S. Albassienne s'est rendue à l'invitation de l'U. S. de Cazals pour lui offrir le match revanche.

La partie, jouée sur le terrain de Cazals, a été rendue pénible et difficile par le vent.

Les Cazalois, plus familiers avec leur propre terrain, ont paru un peu plus maîtres de la balle, ce qui ne les a pas empêchés d'être encore vaincus par un score de 1 à Albas et 0 à Cazals.

Même résultat, en somme, que le dimanche précédent.

A LUZECH

On nous écrit qu'un sportif et ancien dirigeant de « L'Union sportive Luzéchoise », habitant Paris aurait mis sur pied un Quinze de Rugby uniquement formé de jeunes Luzéchois, demeurant à Paris.

Nos lecteurs sportifs seront heureux de connaître la formation de l'équipe qui a fort belle allure et peut prétendre disputer des matches avec de bonnes équipes de la région parisienne.

1^{re} ligne : Barrières, Arnaudet, Barrières ; 2^e ligne : Lescur, Baudet ; 3^e ligne : Deleros, Saulignac, Garrigues ; 1/2, O. Olivier, M. Cavalié ; 3/4, Lapeyre, Cagnac Olivier, Crispel ; arrière : Toie.

Notre correspondant nous prie d'insérer que quelques oublis ont pu se produire et prie les jeunes sportsmen de Luzech ou des communes limitrophes de se faire inscrire dès maintenant chez M. Vialatte, 53, rue Blomet, Paris, 15^e.

Violences réciproques

Henriès, 48 ans, et Warin, à Leyme, se sont livrés à des violences réciproques.

Procès-verbal a été dressé.

Une escroquerie

Mme Singlard, gérante de la Société d'alimentation l'Economat du Centre, rue Caviale, recevait la visite d'un soi-disant voyageur envoyé par la maison mère de Clermont-Ferrand, pour un placement d'articles de Paris, brochures, épingles de cravate, boutons de manchettes, etc., et lui en laissait pour une valeur de 600 francs que cette dernière devait lui payer immédiatement. Il déclara en avoir placé à l'autre succursale, place Carnot, et à celle de Capdenac-gare.

La gérante a reçu la marchandise et allant à son comptoir lui a remis les 600 francs.

Que s'est-il passé ? Mme Singlard, après le départ de ce voyageur, a constaté la disparition de 200 francs dans son tiroir-caisse. Elle a tout de suite déposé une plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête. Il en résulte déjà que ni à Capdenac, ni chez Mme Alby, gérante de l'autre succursale, il n'a pu obtenir le placement de ces articles, et que la maison de Clermont-Ferrand ne connaissait pas le dit voyageur.

L'enquête suit son cours et des recherches vont être effectuées pour retrouver la trace de ce chevalier d'industrie.

Injures

Plainte avait été portée contre Jeanne B..., 25 ans, ménagère, pour vol et injures publiques.

Après enquête, la plainte a été retirée.

Rixe

Les nommés R..., 24 ans, D..., 20 ans, M..., 23 ans, de Figeac se sont pris de querelle et se sont portés des coups.

jet intéressant les quatre communes citées plus haut.

Le Comité syndical vote ensuite le budget de 1930. A propos des surtaxes dont doit bénéficier le syndicat, il a été constaté que des erreurs, sans doute involontaires, avaient été faites dans les opérations de perception.

Le Comité, tout en regrettant que la Compagnie concessionnaire ne soit pas représentée à cette réunion, quoiqu'elle y ait été régulièrement convoquée, décide que son président et son vice-président se feront communiquer toutes les pièces de comptabilité relatives à la perception des surtaxes syndicales. Il est possible, probable même, que tout soit fait régulièrement, mais encore faut-il que le Comité syndical puisse en avoir la certitude.

Des observations sont faites aussi sur les tarifs des branchements, tarifs que certains délégués croient supérieurs à ceux qui avaient été primitivement soumis au Syndicat. Afin d'éviter, à l'avenir, tout malentendu, il est décidé que toutes les pièces engageant la responsabilité du Syndicat seront soumises, avant leur acceptation, à une étude approfondie.

La séance est levée à trois heures.

Cazals

Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Luzech

Réunion des anciens combattants. — La fédération départementale des anciens combattants non pensionnés de la guerre, en tournée de propagande dans les communes du canton, a donné une réunion à la mairie de Luzech, dimanche, 26 janvier, à 16 h.

Après y avoir été invité par M. Imbert, secrétaire général de la fédération, M. Bourthoumiou, ancien secrétaire général, nous a expliqué les buts qu'il poursuivait en fondant la nouvelle association, l'Union des Combattants, des Mutués, titulaires de la carte, mais qu'ayant reconnu qu'il ne pouvait en résulter qu'une division parmi les anciens combattants, il avait abandonné sa campagne et qu'il était tout heureux de revenir parmi nous, avec son entier dévouement comme par le passé.

Le président, M. Pédelmas, et M. Imbert, secrétaire général, nous tirent tout à tour l'exposé des buts que poursuit la fédération.

Enfin M. Lafage notre compatriote, vice-président de l'Union fédérale des mutuels du Lot, après avoir marqué sa joie de constater l'union qui existait entre les anciens combattants et les mutuels, nous a rappelé que le point de départ de ces fédérations était parti de Luzech, à la formation de la première union des démobilisés.

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Bélaise

Pouvons-nous ? — On nous écrit : Après avoir eu connaissance des revendications de la Commune d'Anglars-Juliac dans le N° du Journal du Lot du dimanche 19 inclus, il me semble que je puis exposer celles de la commune de Bélaise.

Pour l'électrification, le bourg de Bélaise est le seul où l'on n'éclaira dans les rues et dans les maisons, à la presque totalité de la commune. Latour, section de Bélaise, attend depuis très longtemps la réalisation de la promesse qui lui avait été faite d'avoir trois lampes, pour éclairer le quartier de l'Eglise, ce qui permettrait d'étendre le courant pour faire bénéficier quelques maisons voisines.

Nous avons à Latour une école mal placée, toute petite et en piteux état, malgré toute l'attention de notre conseil. Les élèves, pour se rendre en classe, sont obligés de passer sur deux cours d'eau dangereux, ou de longer l'étang de la minoterie, pour aller s'engouffrer au fond d'un tertre à 50 mètres du cimetière. Nous avons pu voir il y a deux ans, l'accident de cette pauvre dame tombant, dans un de ces deux cours d'eau et dont le corps fut repêché dans l'étang de la minoterie.

Connaissant le dévouement de notre municipalité et ne voulant lui exprimer aucun sentiment de malveil-

lance, surtout sachant que les fonds sont restreints, nous pensions que pour notre école de Latour l'on pourrait faire une souscription volontaire dans les sections de Juillac et Latour, soit en espèces, soit en prestations. Beaucoup de matériaux de l'école actuelle serviraient additionnés d'une bonne subvention. Nous pourrions avoir sur notre route N° 8 un bon petit établissement où nos enfants trouveraient confort et hygiène.

Nous serions heureux de voir nos dignes représentants y apporter leurs précieux et dévoués concours. N'y a-t-il pas quelques sacrifices à faire pour retenir nos braves populations rurales à la terre ?

Montcuq

Foire du 25 janvier. — Malgré une matinée pluvieuse, cette foire a été très importante.

Il s'est effectué de nombreuses transactions, notamment sur les bœufs d'attelage.

Foirail aux veaux remarquable. La hausse, sur le prix des veaux, paraît se maintenir.

Tous les divers marchés étaient convenablement approvisionnés. Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux. — Bœufs d'attelage, de 6.000 à 7.000 fr.; vaches, de 5.000 à 6.000 fr.; génisses, de 4.000 à 5.500 fr.; taurillons, de 3.500 à 4.500 fr.; le tout la paire; bœufs pour la boucherie, de 200 à 220 fr.; vaches, de 160 à 190 fr.; le tout les 50 kilos; veaux, de 9 à 11 fr.; moutons, 6 fr.; agneaux, 8 fr.; le tout le kilo; absence totale d'animaux de l'espèce ovine pour l'élevage; porcelets, de 300 à 400 fr. pièce suivant la grosseur; légère hausse.

Marché à la volaille. — Poulets, 5 fr.; poules, 4 fr. 50; dindons, 4 fr. 50; lapins, 3 fr.; le tout le demi-kilo; pintades, de 32 à 36 fr. la paire; canards et pigeons, néants; œufs, 6 fr. 25 la douzaine, tendance de baisse.

Truffes en petite quantité, vendues à raison de 70 à 40 fr. le kilo.

Marché au jardinage. — Choux à planter, 1 fr. 50; oignons, de 2 à 2 fr. 50; salades diverses, 1 fr.; le tout le paquet; choux pommés, de 1 à 1 fr. 50; choux-fleurs, de 1 à 2 fr.; céleri, de 1 à 2 fr.; salades diverses, 0 fr. 50; radis noirs, de 0 fr. 30 à 0 fr. 50; artichauts, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, le tout la pièce; choux de Bruxelles, 5 fr. le kilo; céleri-rave, de 2 à 3 fr.; radis roses, 0 fr. 40; carottes, 1 fr. 25; salisifs, 3 fr. 50; scorsonaire, 3 fr. 50; oignons, 2 fr.; échalottes, 2 fr.; le tout le paquet; ails, de 20 à 25 fr. les cent têtes; poireaux, 2 fr. la douzaine; pommes, de 5 à 6 fr. le boisseau.

Plants de vigne en grande quantité; ruystris racinés, de 25 à 30 fr. le cent. Halle aux grains. — Apport peu important: mais, 70 fr. les 60 kilos; avoine, 50 fr. les 50 kilos; graines de luzerne, 87 fr. 50 l'hectolitre.

La prochaine foire aura lieu le vendredi 14 février.

Sauzet

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Simone-Jeanne-Marie Rabin, fille des excellents instituteurs de Fargues, avec M. Cavagné, mécanicien à Sauzet.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Puy-l'Evêque

Formation d'un Comité radical socialiste. — Les républicains du canton de Puy-l'Evêque se sont réunis dans une salle de la mairie de Puy-l'Evêque le dimanche 26 janvier, sous la présidence de M. Capmas, conseiller d'arrondissement.

Un bureau provisoire a été élu par acclamations. Ont été désignés :

Président : M. Capmas; vice-présidents : MM. Dutour, de Pruyssac; Gi-poulou, de Touzac; Pourtout, de Puy-l'Evêque; Valadié de Duravel; secrétaire : M. Burgès, de Duravel; trésorier : M. Labarthe, de Puy-l'Evêque.

Une assemblée générale sera convoquée prochainement. Les nouvelles adhésions y seront reçues.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Activité de nos parlementaires. — MM. de Monzie, Député, et Loubet, Sénateur-Questeur, ont reçu de M. le Ministre de l'Intérieur les lettres suivantes : « Vous avez bien voulu me signaler la

demande de subvention formée par la commune de Sousseyrac (cimetière).

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur avis conforme de la Commission chargée de la répartition des fonds du produit des jeux, je viens d'accorder une subvention de 13.500 francs. »

« Vous avez bien voulu me signaler la demande de subvention formée par la commune de Cadrieu (cimetière).

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur avis conforme de la Commission, chargée de la répartition des fonds du produit des Jeux, je viens d'accorder une subvention de 10.000 francs. »

Amélioration rurale. — A la suite des interventions faites par MM. de Monzie, Député, et Loubet, Sénateur, le Ministre de l'Agriculture a bien voulu accorder les subventions suivantes :

1° Saint-Médard-Nicourby, chemin rural de Fourmancy, 17.233 fr.; 2° Figeac, chemin rural du Moulin de la Porte, 9.066 fr.; 3° Lunan, chemin rural du Batut à Fromental, 3.300 fr.; 4° Saint-Médard-de-Préque, chemin rural de Maissonneuve à Plantegud, 18.166 fr.

Nous ne saurions trop remercier nos représentants du dévouement avec lequel ils s'efforcent, en toutes circonstances, de mettre leur influence au service de l'intérêt public.

Bretonoux

En panne. — L'automotrice, qui fait le service des dépêches et des voyageurs de Saint-Céré à la gare de Bretonoux-Biars, est tombée en panne lundi matin à la gare, après le passage du train de 6 h. 10 vers Aurillac. Elle n'a pu repartir pour Saint-Céré et le transport des voyageurs et des dépêches s'est fait par des voitures automobiles, pour le compte de la compagnie des tramways du Quercy.

Tamponnement. — Un camion chargé, attelé d'une remorque également chargée, allant vers Bretonoux, est entré en collision avec une automobile qui débouchait sur la route nationale, venant du chemin de G. C. n° 34.

Heureusement qu'il n'y a eu aucun accident de personne, et que tout s'est réduit à des dégâts matériels.

Publication de mariage. — Entre Jules Berbiguât, cultivateur, domicilié à Bretonoux, et Laurence Lescurie, sans profession, également domiciliée à Bretonoux. Le mariage sera célébré à la mairie de cette ville.

Cahus

Naissance. — Nous enregistrons avec plaisir la naissance d'un garçon chez les époux Mme et M. Pierre Biloux de Miquil.

Nous présentons nos plus sincères félicitations aux heureux parents et formulons les meilleurs vœux de bonheur pour le bébé.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le concert-bal de l'Union Sportive. — L'annonce de ce bal avec le Symphonie Jazz est accueillie avec joie.

Un concert précédera le bal. Nous y entendrons les excellents musiciens de l'orchestre et aussi un monologiste qui obtient partout un succès fou dans ses scènes en patois du pays.

Voici le programme de ce brillant intermède, qui sera un vrai régal artistique pour tous les auditeurs :

1. Le Moulin des Roses, fantaisie, orchestre; 2. Danse antique, piano et clarinette; Clarinette solo : M. Duserre; 3. La Petite Mariée, fantaisie, orchestre; 4. M. Jean Delbreil, comique, dans son répertoire patois; 5. Les Cent Vierges, fantaisie, orchestre; 6. Les Cloches de Londres, thème et variations pour violon et piano. Violon, solo : M. L. Brajot; 7. La Tourterelle, polka pour petite flûte (piano et flûte); flûte, solo : M. Chalambau; M. Jean Delbreil, comique, dans son répertoire patois.

Au cours du bal qui suivra immédiatement le concert, un concours de ballonnets entre danseurs, original et inédit, sera disputé. Cette attraction, qui obtient le plus grand succès dans les casinos et dansings, fera la joie de tous.

Enfin, un cotillon monstre portera à son comble l'entrain de ce bal, où les attractions de bon goût artistique et la gaieté de bon aloi qui ne cessera de régner attireront dans la jolie salle

de cinéma une foule avide de profiter de cette soirée unique et exceptionnelle.

Caisse d'épargne. — Voici les résultats des opérations effectuées à la Caisse d'épargne de notre ville au cours de l'année 1929 :

Versements : 1.797.419 fr. 48.
Remboursements : 872.767 fr. 14.
D'où un excédent de versements de 924.652 fr. 34.

Martel

Coqueluche. — Depuis quelques jours, une assez forte épidémie de coqueluche sévit dans notre commune. Un bon nombre d'enfants des deux sexes en sont atteints.

Salviac

La question des nomades. — Les « nomades », on s'en souvient, ont commis cet été des déprédations aux récoltes de plusieurs propriétaires de la commune lors de leurs nombreux passages.

Certains d'entre eux, étameurs ou vendeurs d'orviétan, sont peu recommandables; des plaintes auraient pu avoir lieu. Des restitutions furent — nous le savons — faites et certaines affaires de vol furent ainsi terminées.

Tout cela est fort désagréable; nous croyons savoir que cela ne se reproduira plus car les nomades ne s'arrêteront plus, comme par le passé, aux faubourgs des Crozes ou de la Requillon.

Ils seront impitoyablement refusés; le stationnement est interdit.

Nous sommes heureux de l'annoncer à ceux qui avaient quelque crainte à ce sujet.

La fontaine de Bouyssi. — M. A. Mengaud, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Toulouse, était à Salviac, samedi 25 janvier, à l'effet d'examiner la fontaine de Bouyssi, commune de Salviac, en vue de l'adduction d'eau en notre ville.

Nous ferons connaître les résultats des travaux en cours.

Meyronnes

Probité. — Dimanche dernier, M. Marius Guinot, âgé de 18 ans, domicilié à Touchy, commune de St-Sozy, étant de passage à Meyronnes, trouva à l'extrémité du pont suspendu un portefeuille contenant une somme assez importante. Il alla immédiatement déposer cet objet à la mairie de Meyronnes. Cette trouvaille fut annoncée à son de caisse et le propriétaire du portefeuille, M. U. Portal, en reprit rapidement possession.

Nous adressons à M. Guinot nos bien sincères félicitations pour son acte de probité.

St-Sozy

Enseignement Primaire. — Dans la liste des promotions au choix pour l'année 1929, nous relevons avec plaisir le nom de notre dévouée maîtresse, Mme Laval qui est élevée de la 3^e à la 2^e classe.

Nous sommes heureux de lui adresser, à cette occasion, nos bien vives félicitations.

Montvalent

Nos compatriotes à Paris. — Notre jeune et gracieuse compatriote de Montvalent, Mlle Renée Leroy, élève de Mlle Sélébran, Directrice de l'Ecole de filles de Trémons (Lot-et-Garonne) qui avait été reçue dans les premiers numéros au concours des P. T. T. de l'année dernière, vient d'être nommée à Paris, 17^e arrondissement.

Mlle Renée Leroy est la fille de notre excellent ami, M. Georges Leroy, employé à la Préfecture de la Seine. Nos bien sincères félicitations.

Lanzac

Bal. — Dimanche 2 février, grand bal de jour et de nuit à Donis, salle Millepied, organisé par le comité des fêtes de Lanzac. Le jour, à 15 h. 30, la nuit, à 8 h. 30. Grand orchestre jazz. A 11 heures, élection de la reine du Carnaval et de ses demoiselles d'honneur.

Le champagne sera offert par l'établissement aux élèves et aux membres du jury.

Un enfant ébouillanté. — Au hameau du Feyrie-Martel, le jeune Pinsac, 5 ans, l'ainé de quatre enfants, jouait auprès de sa mère, près du

foyer. Ayant trébuché, il tomba dans une marmite d'eau bouillante, les jambes et toute la partie postérieure du corps furent brûlées. Le D^r Mirfre, appelé en toute hâte, lui prodigua ses soins. On espère sauver l'enfant, malgré ses atroces brûlures.

Dernière heure

EN ESPAGNE

Primo de Rivera n'est plus dictateur. C'est le général Berenguer qui lui succède.

Interrogé, le général Berenguer a répondu :

« J'obéis comme un soldat et je vais agir comme un citoyen. »

Un journaliste lui demandant si le gouvernement aurait un caractère militaire ou civil, le général Berenguer a répondu : « Ce sera un gouvernement, tout simplement. Je n'ai plus rien à vous dire. »

On s'écrit que le nouveau Gouvernement fera procéder très prochainement à des élections législatives.

De violentes manifestations ont eu lieu à Madrid et à Barcelone. Les manifestants ont parcouru les rues en criant : « Vive la République, à bas la dictature. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Les Etats-Unis

et la prohibition de l'alcool

De Londres. — Par ordre du Président Hoover, tous les fonctionnaires américains, même ceux résidant à l'étranger, devront observer la loi de la prohibition des alcools ou quitter leur poste.

En Espagne

M. Cambo est parti pour Madrid afin de s'entretenir avec le général Berenguer.

M. Léopold Mates, ancien ministre, fait savoir au général Berenguer qu'il accepterait un portefeuille.

On affirme que le nouveau Cabinet restituera le droit universitaire aux étudiants et qu'il accordera une large amnistie pour les délits politiques et militaires.

Au pays des Soviets

De Berlin. — Les Soviets ont commencé la destruction des églises existant en Russie, par la destruction de la Cathédrale de Tiflis.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a repris la discussion du budget des Colonies.

M. Belue, radical-socialiste, demande que l'instruction soit répandue parmi les indigènes et il propose la formation d'un cadre d'instituteurs coloniaux.

Addition de nom

M. MARTIN (Roger-Marie-Joseph), avocat à Cahors, 83, Boulevard Gambetta, fils de M. Georges MARTIN, avocat, et de Mme MARTIN, née IZARN, prévient le public qu'il demande l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique, MARTIN, celui de sa mère, IZARN, pour s'appeler désormais MARTIN-IZARN.

Addition de nom

Mlle MARTIN (Lucie-Jacqueline-Marie-Suzanne), domiciliée à Cahors, 83, Boulevard Gambetta, fille de M. Georges MARTIN, avocat, et de Mme MARTIN, née IZARN, prévient le public qu'elle demande l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique, MARTIN, celui de sa mère, IZARN, pour s'appeler désormais MARTIN-IZARN.

A VENDRE

MOTO KØFER-ESCOFFIER

4 ch. Equipée avec ou sans side-car

En très bon état mécanique

S'adresser LACOMBE, 1, rue St-James.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur François GRATIAS, Commis principal des P. T. T. à Paris;

Madame et Monsieur Jean GRATIAS; Madame Veuve SOULIE à CATUS; Le Docteur et Madame Jean SOULIE; Le Docteur Pierre SOULIE; Mademoiselle Jeanne GRATIAS et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie et assisté aux obsèques de

Micheline GRATIAS

L'Associée du vin

Le vin est un bon reconstituant et convient surtout aux tempéraments robustes. Pour les affaiblis, les surmenés, les anémiques, les quinquina, ce qui est bien. Ce qui est mieux, c'est de prendre de la Quinonine. La Quinonine est un extrait concentré à base d'acide glycéro-phosphorique et de sels de chaux associés à la kola et aux quinquinas. Versée dans un litre de vin de table, la Quinonine donne un délicieux vin fortifiant tonique et reconstituant. La Quinonine vaut seulement 4 fr. 95 dans toutes pharmacies et pharmacie Orliac, à Cahors.

PLACEZ VOS CAPITAUX

sur Immeubles

hypothèques au porteur

à partir de Cinq mille francs

COMPTOIR CENTRAL

de prêts et d'obligations hypothécaires

3 et 5, Rue de Metz, PARIS (2^e)

Correspondant : C. CHARTROU

Agent d'affaires, Figeac

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du vingt-huit janvier mil neuf cent trente,

Il a été extrait ce qui suit : « Le Tribunal déclare le sieur DAVI- « DOU Maurice, Coiffeur, demeurant à « Cahors, 65, Rue Nationale, en état de « liquidation judiciaire. »

« Fixe provisoirement au vingt-cinq « janvier mil neuf cent trente, la date « de la cessation de ses paiements et « l'ouverture de sa liquidation. »

« Nomme Monsieur GAYET, l'un de « Messieurs les Juges, Juge Commissaire « et Monsieur L. ROUSSEAU, arbitre de « Commerce, demeurant à Cahors, « liquidateur provisoire de la dite liqui- « dation pour la gérer et l'administrer « conjointement avec le débiteur sous la « surveillance de Monsieur le Juge- « Commissaire »

Pour extrait conforme :
Le Greffier,
E. MANEYROL.

Nota. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante deux du Code de Commerce.

ETUDE

DE

M^r Louis SOLMIAC

NOTAIRE A CATUS (Lot)

Premier avis

Suivant acte reçu par Maître Louis SOLMIAC, notaire à Catús, le vingt-trois janvier mil neuf cent trente, enregistré à Catús le vingt-cinq du même mois, n° 171, ce 738.

M. Jean-Julien RAYNAL et dame Jeanne-Lucie VIDAL, son épouse, demeurant à Catús, ont vendu à M. Antoine MAGNÉ, industriel-minotier, demeurant à Souillac (Lot), un fonds de commerce de boulangerie, sis à Catús et avec le dit fonds la clientèle, l'achalandage, le mobilier et le matériel y attachés.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de M^r Solmiac, notaire à Catús, où les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour après la seconde publication.

Pour première insertion :

L. SOLMIAC

notaire.

LES YEUX

QUI S'OUVRENT

PAR

Henry BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »

PASTEUR.

DEUXIEME PARTIE

I

L'ENVERS DU MONDE

Il regretta aussitôt de l'avoir tourmentée. La résolution d'Albert, peu égayée en droit, était-elle si définitive qu'il lui fut permis d'en utiliser la menace ? Et n'était-il pas lui-même décidé, acceptant de jouer un double rôle, à refuser son concours devant le tribunal ?

— Il veut l'épouser, dit-elle faiblement.

— Je ne sais pas.

Mais elle fut honte de la question et protesta en hâte de son indifférence :

— Oh ! cela m'est égal. Qu'il fasse ce qui lui plaît ; il est mort pour moi.

Il est vrai qu'elle ajouta sans prendre garde à ses contradictions :

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

— C'est bien, laissez-moi ces cahiers. J'y jeterai un coup d'œil lorsque j'aurai une minute et je vous les rendrai.

Le soir même, au dîner de Mme Passerat, Elisabeth, d'habitude si pondérée et sereine, se montra nerveuse, et il ne douta pas qu'elle se fût précipitée sans retard sur le journal intime de son mari. Au dessert, il se pencha un peu vers elle et la questionna à mi-voix, ce dont Mme de Vimelle, placée à l'autre bout de la table, s'autorisait pour émettre une réflexion malveillante.

— Vous avez lu ?

— Oui donc ? Non, non, pas encore, je n'y ai pas songé.

Il crut qu'elle jouait l'étonnement, et la voyant si bonne comédienne, il lui retira un peu de cette protection impertinente qu'il accordait à sa prétendue ingénuité. Or il se trompait. Elle avait rangé avec soin les cahiers d'Albert et se réservait de les sortir à son heure de leur armoire. Le passé était le passé. On ne pouvait le modifier. Femme d'ordre et de logique, elle aimait les situations définies. Ce retour en arrière ne l'attristait pas.

Qu'avait-elle à se reprocher ? De l'avis de tout le monde, rien, absolument rien. Alors, de quoi pouvait-on l'accuser, elle qu'on avait si abominablement trahie, et pour une femme moins jeune et moins agréable qu'elle-même ?

Une autre cause avait motivé son desespoir. Elle était venue la première,

de trop bonne heure chez Mme Passerat, et précisément pour fuir les tentations de sa curiosité éveillée. Le salon de rez-de-chaussée n'était pas éclairé. En traversant la pelouse qui précède la villa, comme elle marchait avec précaution à cause de la rosée, elle avait entendu quelques mots de conversation, dont les

TOUT
APPAREIL DE T.S.F.
FONCTIONNE MIEUX
AVEC DES LAMPES

PHILIPS
"MINIWATT"

Essayez

LA SÉRIE
MERVEILLEUSE !



Bibliographie

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur en lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture
à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans
le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de Mlle Alice Millochau)

1 vol. Prix : 6 fr.

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

L'activité dans le silence

Lorsque vous êtes en bonne santé,
quand rien ne « cloche » en vous,
vous ne vous apercevez pas du travail intense
de vos organes. Les battements du cœur
sont imperceptibles, votre estomac est
muet, si ce n'est à l'heure des repas où il
vous fait entendre le joyeux appel de
l'appétit ; la foie et les reins laissent à
peine deviner leur présence.

Mais la richesse de votre sang est-elle
alléger, votre système nerveux a-t-il
supporté de trop fortes commotions, aus-
sibit votre équilibre physique est compro-
mis. L'appétit s'éteint, l'estomac est le
siège de lourdeurs et de crampes, la tête
vous fait mal et le cœur a des soubre-
sautes angoissants.

Dès que ces symptômes se manifestent,
faites vite intervenir les Pilules Pink
pour rétablir l'ordre
ainsi troublé. Les Pi-
lules Pink font la
police de l'organism-
me. Elles lui procurent
la résistance, la force,
la vitalité. Elles augmen-
tent la valeur
nutritive du sang,
nourrissent le systè-
me nerveux, acti-
vent les sécrétions
de l'estomac et stimu-
lent puissamment
l'activité de tous les
organes. Par la dé-
claration de M. G.



M. G. PAPPY.

Papy, demeurant à Raynaud, commune
de Mayreville, par Pech Luna (Aude),
vous pouvez vous rendre compte de l'ex-
ceptionnelle efficacité des Pilules Pink :
« C'est avec plaisir, écrit M. G. Papy,
que je viens témoigner des excellents
résultats que j'ai obtenus avec les Pilules
Pink. Je souffrais beaucoup de maux de
tête et d'une grande faiblesse dans les
jambes. C'est après avoir lu dans mon
journal le bien que l'on en disait, que je
me décidai à faire usage des Pilules Pink.
Et depuis, mes maux de tête se sont en-
tièrement dissipés. Je suis aujourd'hui
en parfaite santé, et c'est aux Pilules que
je le dois. »

Les Pilules Pink sont le remède le
mieux indiqué dans tous les cas d'ané-
mie, neurasthénie, affaiblissement gé-
néral, troubles de la croissance et du retour
d'âge, maux d'estomac, maux de tête,
épouement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies.
Dépôt : Ph^{ie} P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.
8 francs la boîte, 45 francs les six boîtes,
plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

ON DEMANDE

à acheter de suite dans la Région

INDUSTRIES
FONDS DE COMMERCE

quelqu'en soient l'importance, le genre et le prix

Ecrire CENTRAL OFFICE Bureaux 148 à 154

BOURSE DE COMMERCE - PARIS

Chemin de fer de Paris à Orléans

Nouvelles cartes

pour voyages à 1/2 tarif

En vue de faciliter les déplace-
ments de tourisme ou d'affaires que
les voyageurs peuvent avoir à effec-
tuer successivement pendant une pé-
riode de temps limitée, ainsi que les
voyages circulaires d'une certaine
étendue et dont les intéressés conser-
veront à tout moment la faculté de
régler l'itinéraire à leur gré, les
Grands Réseaux délivrent des cartes
donnant droit à la délivrance de bil-
lets à demi-tarif et valables pendant
un ou deux mois.

Les cartes peuvent être délivrées à
partir d'un jour quelconque du mois,
au gré des voyageurs.

Prix des cartes :

Pour un mois. — Première classe,
270 fr. 30 ; 2^e classe, 218 fr. 95 ; 3^e
classe, 142 fr. 80.

Pour deux mois. — Première clas-
se, 450 fr. 50 ; 2^e classe, 364 fr. 90 ;
3^e classe, 238 fr. 10.

Les cartes d'un mois peuvent être
prolongées de quinze jours moyennant
un supplément égal au tiers de
leur prix normal.

Les voyageurs ont avantage à pre-
ndre une carte d'un mois, au lieu de se
munir de billets simples, dès que le
trajet à parcourir dans une période
de trente jours dépasse 1.440 kilomè-
tres en deuxième ou en troisième
classe ; pour un parcours de 2.000 ki-
lomètres, la réduction atteint déjà
près de 15 0/0. La réduction augmen-
te avec la distance.

Pour plus de détails, se renseigner
dans les gares.

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par
les cartes postales illustrées, repro-
duction fidèle de ses affiches touristi-
ques en couleurs, la Compagnie du
Chemin de fer de Paris à Orléans
vient de faire paraître une nouvelle
série de 10 sujets différents (Châ-
teaux de la Loire, sites et monuments
de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Lo-
ire et Garonne, types espagnols et
Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particu-
lièrement les artistes, les membres
de l'enseignement, les collectionneurs
et les touristes.

On les trouve dans les principales
gares et bureaux de ville du dit ré-
seau au prix de 2 francs la pochette
de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adre-
sées franco contre l'envoi de la somme
de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60),

au bureau de la Publicité de la Com-
pagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert,
à PARIS (XIII^e).

L'AMERIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités
offertes pour les relations avec l'Amé-
rique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de pas-
sage des Compagnies Sud-Atlantique et
Chargeurs-Réunis, conjointement avec
un billet de chemin de fer pour Bor-
deaux, les bagages sont enregistrés di-
rectement à Paris-Quai d'Orsay pour la
destination définitive, après visite par
la Douane. L'enregistrement est fait à

Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé
pour le départ des paquebots de Bor-
deaux. Des dispositions spéciales sont
en outre prévues pour amener les voya-
geurs, sans changer de voiture, jusqu'au
quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à
destination de Paris peuvent être enre-
gistrés directement à bord du paque-
bot, avant son arrivée à Bordeaux. La
visite de ces bagages par la Douane n'a
lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay,
et tout est fait pour faciliter aux voya-
geurs le plus possible, comme à l'aller,
la traversée de Bordeaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

La Phosphodié GARNAL

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition,
page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les
« iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les
« arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de
« choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

la PHOSPHODIÉ GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent

Tonique par son tannin

Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHODIÉ GARNAL

est indiquée

- 1^o dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule,
adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations
adénoïdes ;
- 2^o dans la convalescence des maladies infectieuses, les états
dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades
de la tuberculose pulmonaire ;
- 3^o dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme,
arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tubercu-
leuses, hyposphxies, etc., etc., etc.

Mode d'emploi :

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge)
au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHODIÉ GARNAL

CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

SERVICE D'HIVER 1929-1930

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 15	10 16	17 14	19 10	19 10	50 21	14	22 15
PARIS (Aust.) dép.	22 27	10 28	17 25	19 11	19 11	21 26	14	22 27
LIMOGES arrivée	5 50	16 33	23 6	0 33	2 11	3 27		5 50
LIMOGES départ	4 30	16 40	23 12	0 40	2 26	3 35		4 30
BRIVE arrivée	7 15	18 22	0 48	2 09	4 12	5 17		7 15
BRIVE départ	7 38	18 32	1 18	2 39	4 42	5 47		7 38
Gignac-Cressensac	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—		8 16
SOULLAC	8 42	13 50	17 24	19 20	38	6 6		8 42
CAZOULES	8 50	13 58	17 32	19 28	49	—		8 50
La Chap.-d-Mareuil	8 58	14 4	17 38	—	—	—		8 58
Lamothe-Fénelon	9 6	14 14	17 49	21 13	—	—		9 6
Nozac	9 16	14 24	18 1	—	—	—		9 16
GOURDON	9 31	14 40	18 24	19 37	21 46	5 27		9 31
Saint-Clair	9 40	14 49	18 34	—	—	—		9 40
Dégagnac	9 51	15 18	18 46	—	—	—		9 51
Thédirac-Peyrilles	10 2	15 11	18 59	—	—	—		10 2
Saint-Denis-Catus	10 13	15 22	19 13	—	—	—		10 13
Espère	10 22	15 31	19 24	—	—	—		10 22
Pradines	10 29	15 38	—	—	—	—		10 29
CAHORS arrivée	10 35	15 44	19 35	20 18	2 36	3 45	6 11	7 12
CAHORS départ	11 44	17 54	20 22	—	2 40	3 49	6 16	7 16
Sept-Points	11 54	17 54	—	—	—	—	—	7 38
Cieureac	12 8	18 11	—	—	—	—	—	7 54
Labenque	12 16	18 21	—	—	—	—	—	8 3
Causade	12 53	19 1	21 5	—	—	—	—	8 40
MONTAUBAN arr.	13 28	19 40	21 30	—	3 41	4 47	7 29	8 25
TOULOUSE arr.	16 46	21 31	22 21	—	4 29	5 34	8 26	9 16

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 12	13 40	19 41	21	22 53
MONTAUBAN... d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48	23 38
Causade...	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—
Labenque...	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—
Cieureac...	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—
Sept-Points...	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—
CAHORS... (arr.)	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34
Pradines... (dép.)	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38
Espère...	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—
Dégagnac...	8 50	13 27	—	18 36	—	—	—
Saint-Clair...	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—
GOURDON (d.)	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—
Nozac...	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—
Lamothe-Fénelon	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—
CAZOULES...	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—
SOULLAC...	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—
Gignac-Cressensac	10 15	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—
BRIVE... (d.)	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 30	2 10
BRIVE... (A.) arr.	13 54	—	—	23 39	0 40	2 16	2 46
PARIS... (O.) arr.	21 48	—	—	8 33	8 53	—	10 4
PARIS... (A.) arr.	22	—	—	8 45	9 5	9 30	10 15

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 22	15 5	18 35	»
Pradines.....	6 29	15 13	18 43	»
Mercuès.....	6 38	15 22	18 52	»
Douelle (Arrêt).....	6 42	15 26	18 56	»
Parnac.....	6 49	15 36	19 5	»
Luzech.....	6 55	15 42	19 13	»
Castelfranc.....	7 7	15 55	19 25	»
Prayssac (Arrêt).....	7 11	15 59	19 29	»
Puy-l'Évêque.....	7 20	16 8	19 38	»
Duravel.....	7 27	16 16	19 46	»
Soturac-Touzac.....	7 35	16 24	19 54	»
Fumel.....	7 46	16 36	20 6	21 11
LIBOS.....	7 51	16 41	20 11	21 17

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	9 22	14 28	18 14	20 45
Fumel.....	9 29	14 35	18 22	20 51
Soturac-Touzac.....	9 40	14 46	18 33	»
Duravel.....	9 47	14 53	18 40	»
Puy-l'Évêque.....	9 55	15 9	18 47	»
Prayssac (Arrêt).....	10 9	15 9	18 56	»
Castelfranc.....	10 9	15 15	19 1	»
Luzech.....	10 20	15 27	19 14	»
Parnac.....	10 29	15 37	19 23	»
Douelle (Arrêt).....	10 34	15 42	19 28	»
Mercuès.....	10 40	15 48	19 34	»
Pradines.....	10 48	15 56	19 42	»
CAHORS.....	10 55	16 3	19 49	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 5	16 14	18 30
Cabessut.....	8 14	16 25	18 41
Arcambal.....	8 23	16 34	18 54
Vers.....	8 31	16 42	19 5
Saint-Géry.....	8 38	16 47	19